

Centrale du Vazziu et avenir énergétique de la Corse : l'inquiétude de Paul-André Colombani

Corse Net Infos - 23 Septembre 2019 à 17:42

https://www.corsenetinfos.corsica/Centrale-du-Vazziu-et-avenir-energetique-de-la-Corse-l-inquietude-de-Paul-Andre-Colombani_a44023.html

Dans un courrier adressé au Directeur régional d'EDF, le député Paul André Colombani revient sur le dimensionnement de la centrale du Vazziu et ses effets sur la santé publique en Corse.



“C’est avec une grande préoccupation que je vous écris afin de vous demander des précisions sur le dossier concernant les conditions du respect des objectifs de la Programmation pluriannuelle de l’énergie en Corse, en particulier sur le volet du dimensionnement futur de la centrale du Vazziu.”

C'est ainsi que le député Paul-André Colombani s'adresse dans un courrier rendu publique ce lundi au directeur régional d'EDF.

"Ces objectifs visent à mettre fin à l'alimentation en fuel lourd de la centrale de production du Vazziu d'ici à l'échéance 2023. Cette unité de production fonctionnant au fuel lourd génère une pollution ayant des effets délétères en termes de santé publique.

Le 3 septembre dernier, en commission du développement durable à l'Assemblée nationale, j'ai eu l'occasion d'aborder la problématique de la pollution de l'air, en demandant des précisions que les capacités de l'État à respecter le calendrier fixé dans la PPE concernant la fin de l'alimentation du Vazziu au fuel lourd d'ici à peine plus de 3 ans.

Si la conversion de cette centrale extrêmement polluante échoue, la Corse

restera empêtrée dans le fuel lourd, avec les conséquences terribles que cela générera dans la prochaine décennie en termes de pollution et de mortalité prématurée, notamment des Ajacciens. Il est important à mes yeux que toutes les cartes soient en main afin que les alternatives soient disponibles en vue d'envisager la transition énergétique de la Corse."

Le député aborde aussi le sujet de l'éventualité que le dossier d'un dimensionnement à 250 MW de la centrale soit administrativement fermé *"l'abandon de ce dossier entraînerait, aux termes du code des marchés publics, l'annulation de toutes les procédures en cours d'appel d'offres et de dépôt de permis. J'en suis conscient : cette éventualité aboutirait à retourner au point de départ, au plus tôt en 2021, rendant quasiment impossible la capacité de tenir dans les temps l'objectif de remplacement du fuel lourd d'ici 2023, et continuant à exposer de façon irresponsable les Corses à un empoisonnement chronique dans les prochaines années. Cet impératif catégorique de santé publique est prioritaire à mes yeux et engage la responsabilité de toutes les parties prenantes, à commencer par celles qui prendraient la décision de clôturer de façon prématurée le dossier des 250 MW : cette option doit tout simplement rester ouverte pour ne pas hypothéquer l'avenir, sans préjuger de la place future qu'il conviendra de donner aux énergies renouvelables dans le mix énergétique insulaire."*

"Il est de l'avis de nombreux acteurs en Corse que le dossier doit rester ouvert afin que toutes les options demeurent ouvertes et je me dois en tant que parlementaire de vous notifier de façon officielle que des oppositions locales existent et qu'il n'y a pas de consensus actuellement sur l'abandon du dossier des 250 MW, en dépit de ce que les uns et les autres pourraient laisser croire ou feindre de croire."

Colombani demande au Directeur régional EDF d'apporter rapidement des réponses

"je suis par nécessité amené à rendre public le présent courrier aux médias insulaires afin que la population soit alertée du basculement qui se profile en l'absence d'un réel consensus ou d'une prise en compte transparente des enjeux de la part des acteurs institutionnels en Corse."